

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Journal de l'Agriculteur

ET DES

TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année, payable d'avance, { NUMERO 10.
FRANC DE PORT.

Juin 1858.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PERRAULT,
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Elève de l'École
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Hippiatrique, Auteur de plusieurs
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, T. CHAGNON, ÉCUIER,

Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

SOMMAIRE

	PAGES.
Chronique du Mois, par M. J. Perrault.....	255
Travaux du Mois, Do do	256
Du danger qu'il y a à engraisser trop le bétail de boucherie, par F. Vogeli.....	258
Du Lampas ou Fève, par F. Vogeli	260
Influence pernicieuse de l'eau et des aliments aqueux dans l'éducation, l'entretien et l'engraissement du bétail.....	262
L'Agriculture enseignée dans nos écoles publiques, par M. T. C.....	263
Correspondance,—Horticulture et Arboriculture, par F. Vogeli.....	267
Variétés.....	268
Prix des Marchés.....	270
Rapport Météorologique, par M. Cha. Smallwood.....	270
Annales, etc.....	270

MONTREAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & COMPAGNIE,

PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,

13 & 20, RUE SAINT-GABRIEL

Les lettres non affranchies invariablement refusées.

Annonces 6d par ligne, invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

Abonnement 2s 6d (50 cents) payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15: " Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés, par les dites Chambres respectivement."

IMPRIMERIE DE MONTIGNY & COMPAGNIE

18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

Vis-à-vis

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL



18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

Vis-à-vis

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL

Nous prenons la liberté d'informer le public que nous avons maintenant en main l'assortiment le plus complet de types, fleurons, vignettes, ornements et caractères typographiques qu'il y ait en Canada, et que nous nous trouvons plus en mesure que par le passé d'exécuter, sous le plus court délai, et de la manière la plus fine, l'impression de **LIVRES, JOURNAUX, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE COMMERCE, DE VISITE ET D'ORNEMENT, ETIQUETTES DE TOUTES SORTES EN OR, EN ARGENT ET DE TOUTES COULEURS, FACTURES, CONNAISSEMENTS, LETTRES FUNERAIRES, AFFICHES, Etc.**, ainsi que des Blancs de toutes sortes pour les Cours de Circuit, les Cours des Commissaires, les Avocats, les Notaires, les Arpenteurs, les Huissiers, les Municipalités, etc. Les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités et Messieurs les Avocats et Notaires résidant à la campagne qui voudront bien nous honorer de leurs commandes, soit par la poste ou autrement, pourront être certains que toute diligence sera faite pour expédier les ordres qu'il nous auront transmis sous le plus court délai. Nos Ateliers sont munis de Presses Mécaniques mues par la vapeur, qui nous permettent d'exécuter, dans le plus bref délai possible, tous les ouvrages qui ont trait à notre profession, depuis les plus grands modèles jusqu'aux plus petits. Nous nous chargerons d'entreprendre, soit à nos frais, soit à ceux des auteurs, la publication de toutes œuvres Didactiques, Scientifiques, Littéraires ou Politiques qu'on voudra bien nous commander.

Journal de l'Agriculteur.

MONTREAL, JUIN, 1858.

A NOS ABONNES.

Nous prions ceux de nos abonnés qui n'ont pas payé leur abonnement de vouloir bien nous en faire tenir le montant par la poste, le plutôt possible, soit en argent, soit au moyen de timbres de poste. Les frais que nécessite la publication du Journal nous forcent à exiger la rentrée des sommes qui nous sont dues.

Chronique du Mois.

Le Journal et la rédaction.—Importation de race d'Ayrshire.—Le concours agricole provincial prochain.—Projet d'expositions bisannuelles.

Avant de reprendre la rédaction de notre journal, nous devons remercier M. Ossaye de la bonté qu'il a mise en nous remplaçant pendant notre absence. Nous ne pouvons que regretter qu'il ne puisse pas nous continuer sa collaboration pour quelques articles d'à-propos chaque fois que l'occasion s'en présenterait. Mais si le temps de M. Ossaye est trop rare pour se donner; d'un autre côté les moyens dont dispose la rédaction sont trop minimes pour nous permettre de le payer. Tant que le Journal se trouvera dans cette position, il ne se soutiendra qu'avec peine; et, en tous cas, sera dans l'impossibilité de produire des articles de fonds, demandant des connaissances et du travail.

Nous ne trouvons qu'un moyen de remédier à cet inconvénient grave. Ce moyen, c'est de retenir 2 par 100 sur les fonds votés aux sociétés d'agriculture des comtés. La somme totale s'élevant à \$40,000 le journal disposerait ainsi d'un supplément de \$800 qui, distribués convenablement parmi les collaborateurs, les indemniserait des études faites au profit de nos lecteurs.

Ces derniers, se rappelleront peut-être "que nous partîmes l'automne dernier pour Grignon dans le but d'obtenir notre diplôme de capacité agricole. Nous sommes fiers d'avoir pu mériter ce diplôme qui doit être une recommandation incontestable auprès du public agricole en même temps qu'il nous donne le titre "d'ingénieur agricole."

Dans notre revue des animaux exposés au concours provincial agricole de 1857. Nous disions que le moyen le plus sûr d'arriver promptement à l'amélioration de notre espèce bovine canadienne était de la croiser avec la race d'Ayrshire. Nous sommes tellement persuadés de toute l'importance de ce croisement que nous n'avons pas hésité à engager un capital assez considérable dans le but d'importer quelques animaux de cette excellente race. Nous avons le plaisir d'annoncer à notre public agricole l'arrivée de 8 vaches, un taureau et 7 veaux tous de la race d'Ayr, qui formeront bientôt, nous en avons l'espoir, un troupeau choisi capable de pourvoir aux besoins de nos sociétés d'agriculture et de ceux de nos agriculteurs désireux d'améliorer leur bétail dans le sens de la production du lait et de la précocité. Nous avons choisi ce troupeau nous-même dans les environs d'Ayr avec tout le soin que demandait une pareille entreprise. Tout ce que nous avons vu en parcourant les fermes et les champs, nous confirme dans l'opinion que nous avons émise au sujet

de cette race. Nous l'avons vu au pâturage et à l'étable et nous pouvons certifier qu'il n'y a rien d'exagéré dans les éloges que l'on a fait de sa rusticité et de ses qualités lactières. Déjà les sociétés d'agriculture des comtés nous envoient leur annonce d'exposition pour cette année. Nous regrettons que ces concours de nos campagnes ne puissent avoir lieu avant l'exposition provinciale qui s'enrichirait ainsi de tous les premiers prix de nos expositions locales. Il a été décidé que le concours provincial agricole, qui doit avoir lieu cette année à Montréal serait ouvert comme l'an dernier, à la Pointe St. Charles. Ce terrain se prête admirablement à ces grandes réunions et nous ne doutons pas que l'exposition prochaine ne soit digne en tout du concours de 1857.

Au sujet des concours provinciaux on a émis une proposition qui peut-être aura chance d'être acceptée. Les expositions provinciales auraient lieu tous les deux ans et alternativement dans le Haut et le Bas-Canada : c'est là une proposition qui séduit à première vue, mais qui offre des inconvénients sérieux à côté d'avantages certains.

Incontestablement nos cultivateurs gagneraient beaucoup à admettre les hauts-canadiens dans nos concours avec égalité de droits. Nos voisins ont de beaux échantillons d'animaux de beaux modèles d'instruments dont la vue pourrait guider nos producteurs. Mais d'un autre côté les inconvénients sont nombreux : la supériorité des produits hauts-canadiens enlèverait à nos cultivateurs les primes destinées à leur encouragement, de sorte qu'en réalité les sommes votées pour l'avancement de nos sociétés d'agriculture au lieu de rester chez nous, ne serviraient qu'à encourager les cultivateurs haut-canadiens. Mais en laissant de côté cet objection il en est une autre d'une

importance au moins égale dans le choix du lieu de ces expositions. Nous avons de fortes raisons de croire que Toronto et Montréal seraient les deux villes choisies pour les concours.

Or, nous nous opposerions au choix de Toronto, car en plaçant aussi loin le lieu de l'exposition dans le Haut-Canada ce serait en réalité fermer le concours à nos cultivateurs bas-canadiens qui ne consentiraient pas à un tel déplacement, aussi coûteux que difficile, pour le seul plaisir d'exposer sans beaucoup de chance de succès. Au contraire, Montréal serait à la porte des cultivateurs hauts-canadiens qui nous arriveraient en foule avec autant de facilité que de certitude de nous enlever bon nombre de prix. Dût-on en venir à cette décision, Kingston serait la seule ville à notre portée et nous devrions tenir à ce que cette ville seule fût choisie avec Montréal comme siège de nos expositions provinciales bisannuelles.

J. FERRAULT

TRAVAUX DU MOIS.

Grâce au temps que nous avons eu, les travaux du mois de Mai seront en partie les travaux du mois de Juin. Les pluies continues aidées d'une température froide ont retardé la végétation, mais encore plus les travaux. Les prairies sont verdoyantes, et les pâturages seront bientôt assez avancés pour recevoir le bétail. L'apparence générale des prairies nous fait pressager un rendement considérable en foin. Nous voudrions en dire autant des autres récoltes, mais l'attention serait fautive. Les patates semées depuis quelques temps ne sont pas levées, ou n'ont poussé qu'une faible tige. Si l'année est humide la maladie des

pommes de terre fera de nouveau ravages, et nous ne saurions conseiller, dans les circonstances où nous nous trouvons, leur plantation en grand. Voici l'époque de semer des betteraves et nous demandons à nos cultivateurs de vouloir bien en faire l'essai ne fut-ce qu'en petit. Heureux ceux qui ont pu exécuter un bon labour d'automne, ils auront une excellente terre bien ameublie et profonde, bien faite pour la culture de la betterave qui certainement est une plante exigeante; sur ce labour d'automne on passera la herse de manière à bien ameublir la surface du terrain qui peut-être a été battu par les pluies: ensuite on ouvrira des sillons éloignés les uns des autres de deux pieds à peu près de manière que trois sillons servent au passage d'un cheval attelé sur un tonnerau. On épandra alors du fumier bien fait dans chacun des sillons. Cette opération s'exécute comme suit: Un homme monte sur le tonnerau et jette le fumier dans les sillons à mesure que le cheval avance à petit pas. On repasse avec une fourche de manière à le répandre également; et, par un coup de charrue on recouvre le fumier qui est ainsi enfoui sous chaque sillon. Un léger coup de rouleau sur les sillons les aplatira assez pour permettre le semis des betteraves, qui se fera à la main. Trois graines de betterave placées de pied en pied suffisent pour assurer une belle levée. Toutes les plantes dans leurs jeune âge demandent du soin particulier pour leur garantir une poussée vigoureuse, pour la betterave surtout, il est urgent de hâter sa levée, pour cela il est un moyen à la portée de tous et négligé jusqu'à ce jour par le grand nombre de nos cultivateurs. Presque tous ont un poulailier et bien peu songent à en utiliser les balayures. Dans certaines parties de l'Angleterre et de la France on l'on a compris toute la valeur de ce

puissant engrais on ne craint pas aujourd'hui de payer \$20 un tonnerau de ces balayures qui prennent le nom de colombine. Une très petite quantité de ces balayures mise avec la graine de betterave aurait un effet étonnant sur le rendement de la récolte et nous le conseillons de toutes nos forces à ceux qui en disposent. La préparation du sol, telle que nous l'avons décrite pour la betterave est la même lorsqu'il s'agit de carottes, de patates, de blé-d'inde. Nous croyons utile de rappeler ici les conseils donnés par M. Dufort au sujet de la culture du blé. "Drainez vos champs si vous n'égouttez-les, chauliez les semences, un des chaulages les plus efficaces et les moins dispendieux est le suivant: faites dissoudre, 1/2 lbs. de sulfate de soude (sel de glauber) dans deux gallons d'eau. Lorsque le sel est bien fondu, vous arrosez votre tas de blé avec un balai, ayant soin de remuer avec la pelle jusqu'à ce que tous le tas soit imbibé, et que l'eau commence à couler autour; alors avec de la chaux fraîchement éteinte, mélangée de cendre vous asséchez votre tas, de manière à ce que chaque grain en soit bien imprégné et enveloppé. Votre semence ainsi préparée peut attendre plusieurs jours ou bien être semée de suite. On peut aussi prendre du sulfate de cuivre (vitriol bleu) ou bien du sel de glauber, dans la proportion d'une livre pour deux gallons d'eau. Ce dernier chaulage sera même plus sûr que le premier, en ce que le sulfate de cuivre étant un poison vif, il protégera la semence contre les insectes. Pour vous mettre à l'abri de la mouche, semez de bonne heure ou très tard, ne semez point sur du chaume de blé attaqué de la mouche ou dans les champs voisins. Que vos champs et votre semence soient bien nets. Le cultivateur sage et intelligent qui usera de ces différents moyens

pour combattre les ennemis de ses moissons ne manquera pas d'en reconnaître de suite l'efficacité.

J. PERRAULT.

DU DANGER.

QU'IL Y A A ENGRAISSER TROP LE

BÉTAIL DE BOUCHERIE.

Traduit de l'Anglais, du *Canadian Agroculturis*.

Depuis plusieurs années, de graves objections ont été successivement faites contre la pratique d'engraisser artificiellement et à l'excès, les bêtes à grosses cornes, les moutons et les porcs, dans le but de les exposer comme sujets engraisés aux différents concours du pays et particulièrement à l'exposition de Noël à Smithfield à Londres.—Un rapport très savant et très bien élaboré, fait sur les animaux qui ont obtenu des prix à la dernière exposition de Smithfield vient d'être publié et ne peut manquer d'attirer l'attention générale à ce sujet. Ce rapport est l'œuvre de Mr. Gant, aide chirurgien de l'hôpital Royal libre, dont les connaissances en anatomie générale et comparée et les connaissances bien connues qu'il possède dans l'emploi et l'usage du microscope, rendent les avis dignes de respect. Ces observations microscopiques sont confirmées par le célèbre professeur Quekett, gérant du collège royal de chirurgie.

Après avoir décrit l'aspect extérieur des animaux vivants primés à l'exposition, tels que : Bêtes à cornes, moutons et porcs dont quelques-uns appartenaient au Prince-Epoux et au Duc de Richmond et qui tous, étaient monstrueusement gras et paraissaient respirer avec beaucoup de difficulté, Mr. Gant dit : " Dans toute l'exposition une circonstance

seule a particulièrement attiré mon attention : C'était la taille des animaux, comparée avec leurs âges respectifs. Les Taurillons atteignaient en moyenne deux ou trois ans ; les porcs et les moutons avaient environ un an en moyenne. Quand je comparais l'énorme volume de chaque animal avec la courte période de temps pendant laquelle tant de graisse et de viande avait été produite, je reportais nécessairement mon esprit vers les réflexions phylogiques relatives à l'œuvre hâtée et à contretemps et vers la contrainte qu'avaient du subir certains organes intérieurs tels que l'estomac, le foie, le cœur et les poumons, à un âge aussi tendre. Je résolus en conséquence de suivre ces animaux jusqu'à leurs destinations ultérieures et diverses et à examiner leur état après leur mort." —Mr. Gant fut admis dans les abattoirs alors que les lauréats ayant obtenu des médailles d'or ou d'argent comme taurillons, bouvillons, génisses, porcs ou moutons qui demeurèrent à Londres, furent abattus et il mit soigneusement de côté leurs cœurs, leurs foies, leurs poumons etc; il disséqua ces organes, prit des dessins fidèles de leur aspect visible à l'œil nu et visible au microscope et l'espace que nous consacrons à son travail, ne nous permettra qu'une courte et rapide revue de leurs symptômes.

Dans les moutons, le cœur de plusieurs individus a été trouvé dans un état anormal, c'est-à-dire, malsain ; les surfaces extérieures étaient très douces, grasseuses et d'une couleur brun sale tirant sur le jaune et semées de points grassex incrustés dans la substance du cœur.— Au microscope on découvrait de suite que les muscles avaient été changés ou plutôt envahis par le tissu grassex.—Les poumons étaient mous, flasques, semés de nombreux tubercules, et leur fonction, leur puissance d'action de beaucoup diminuée.

Les mêmes observations s'appliquaient aux porcs, dont le système circulatoire avait souffert de sérieuses interruptions indiquées par la couleur sombre et livide du foie. Dans les bêtes à cornes, le ventricule gauche du cœur avait, dans plusieurs cas été plus ou moins converti en graisse ayant une aspect jaune, doux et onctueux. Les intestins indiquaient aussi la graisse : des masses ressemblant à des couches de mastic à vitre et épaisses d'un pouce à un pouce et demi, s'étendaient sur les diverses portions de leur surface. Les signes les plus regrettables de l'engraissement poussé à l'extrême ; dans le jeune âge des animaux et par conséquent à l'époque la plus propre à l'engraissement, semblent être les effets du système moderne de stimulation qui consiste à transformer les plus importants organes de la vie et de la santé en une masse de graisse.

L'estomac peut bien certainement, préparer les aliments nécessaires à la production du sang, et les poumons et les reins peuvent purifier celui-ci des matières excrémentielles qu'il contient ; mais ces divers ateliers de la manufacture du sang, ne sont que les dépendances du cœur dont la fonction spéciale est de transmettre le fluide vital jusqu'aux points les plus reculés du corps, afin que chaque partie d'icelui soit nourrie et renouvelée. Et maintenant j'ai trouvé ce grand et central organe plus endommagé que les autres !....

La graisse peut être regardée comme le superflu des aliments dont l'animal a été gorgé.—Elle peut avoir été déposée d'abord dans toutes les parties perdues (*s'il y en a*, remarque du traducteur,) du corps, celles-ci étant plus propices à son accumulation, près de la peau autour des reins, de l'estomac, des intestins et du cœur. A la longue et dans de telles localités, la graisse envahit les muscles eux mêmes en passant en-

tre les fibres. C'est ainsi que se produisent les veineuses graisseuses de la viande de boucherie, condition qui, dans certaines limites ne préjudicie en rien à la santé de l'animal et n'altère en aucune façon les qualités de sa viande comme aliment pour l'homme. Au contraire, la graisse elle même est un constituant nécessaire des aliments les plus nutritifs et il est impossible d'en obtenir la proportion nécessaire avec autant d'efficacité, que lors qu'elle est mêlée à la substance des muscles eux mêmes. De cette façon, chaque bouchée de viande contient une suffisante et agréable quantité de graisse;—mais, au delà de ces limites, un animal ne peut pas être engraisé sans préjudice pour sa santé et par conséquent sans voir diminuer sa valeur comme aliment humain.—Engraissez un animal au delà des limites compatibles avec la santé, et la graisse excédante, n'étant plus confinée dans les interstices des fibres musculaires, les envahira et les remplacera.

On peut dire qu'il y a peu de danger à engraisser outre mesure le bétail du Canada, parceque nos animaux, en général ne se distinguent pas par un excès d'embonpoint et qu'ils ne sont pas gâtés par de trop gras et de trop stimulants fourrages, nous avons vu cependant, particulièrement à l'exposition des bouchers à Noël à Toronto, tout à la fois, des bœufs, des moutons et des porcs engraisés dans des limites bien difficilement compatibles avec la santé des animaux ou avec la santé de leurs viandes considérées comme aliment. Tous, moutons et bœufs, bien que mal en état au printemps, s'engraissent bien souvent très vite dans nos pâturages pendant l'été et l'automne sans qu'il soit nécessaire de recourir pour eux à aucun moyen d'engraissement artificiel.

Le rapport conclut ainsi : sous l'influence du système actuel, le pu-

blic n'a aucune garantie et ne peut distinguer ni le meilleur, ni le moins cher des alimens de ce genre. Les corpulentes épaules d'un taureau gras ne sont pas des indices certains de santé, car, ses reins ramollis et caverneux, peuvent récéler les traces des ravages revoltants occasionnés, par la maladie.—Tout cela ne peut être découvert que par l'inspection de l'animal après sa mort. La viande des animaux, qui a été produite par des organes malades est nécessairement détériorée elle-même et ne doit pas être considérée comme un aliment de première classe pour l'homme. Ces faits seront peut-être mieux compris des pathologistes, mais ils tombent aussi sous l'intelligence, et surtout sur les appréciations stomacales du public.

Nous ajouterons qu'ils prouvent la nécessité d'une inspection faite par un homme de l'art pour les boucheries des grands centres de population.

F. VOGELI.

DU LAMPAS OU FEVE.

Nous arrivons à une époque de l'année où il est très commun d'entendre dire aux propriétaires de jeunes chevaux que leurs animaux ont "les Ampas" et qu'ils vont les faire brûler par le maréchal ou par le forgeron. Quelques mots sur la nature, les causes et le remède de cette très légère indisposition sont ici fort à leur place et viennent en temps opportun. Désireux d'être bien compris de tous les lecteurs de ce journal, nous ne ferons pas un article didactique, mais bien seulement une causerie.

Commençons :

Quand on donne un nom aux choses, il faut que ce que exprime l'idée complète de la chose nommée ou du moins l'un des caractères

les plus saillants de la chose ; or, le mot dont on se sert en Canada et qui est la transformation du mot français, ne signifie rien. Il ne faut pas dire qu'un cheval a les Ampas, mais bien qu'il a le *Lampus*, et voici pourquoi. La vieille gaité Gauloise aimant à employer le langage figuré, avait en style burlesque et imagé nommé la voute du palais le *lampas*, d'où était venu le verbe trivial *tamper*, pour dire bien boire. On dit encore d'un homme qui boit sec, (autre métaphore qui s'applique au verre bien vidé) *il tampe bien*. Donc le lampas voulait et veut encore dire, en parlant des chevaux surtout, la partie intérieure et supérieure de la bouche. Appliqué à une altération malade de la membrane qui tapisse la bouche en cet endroit il faudrait dire que le cheval a le Lampas enflammé, gonflé, ou toute autre expression rendant l'idée de la modification subie par le tissu. C'est aussi ce qui avait lieu d'abord ; puis, petit à petit en vertu de la volubilité inséparable de la langue française et peut-être aussi en vertu du proverbe qui dit : A bon entendeur demi mot, on fit une ellipse et la fin de la phrase fut éliminée. Il n'en resta que le commencement, qui devint ainsi le nom propre d'une affection peu grave. Et maintenant que nous savons comment et pourquoi il faut la nommer, voyons ce qu'est cette maladie en elle-même.

Le lampas est tout simplement un gonflement de la muqueuse qui tapisse la voute du palais, gonflement dû à une irritation inflammatoire qui se reconnaît aisément à la sensibilité de la partie, à la couleur rose vif ou rouge qu'on y remarque et à la chaleur qui s'y fait sentir. Ce gonflement prend quelquefois des proportions telles que la membrane buccale dépasse la table des dents incisives supérieures, empêchant l'animal de manger et le rendant réellement malade. D'autrefois, le gonflement

inflammatoire est circonscrit localisé et affecte la forme d'une tumeur ovoïde et c'est dans ce dernier cas qu'il a reçu, en raison de sa forme, le nom de *fièvre*.

Voyons maintenant à quoi, cette altération est généralement due. Autant les chevaux âgés sont peu sujets au lampas, autant il est commun dans les jeunes chevaux qui éprouvent le travail de la dentition, époque à laquelle la membrane muqueuse qui tapisse le palais et l'intérieur de la bouche devient rougeâtre et acquiert plus d'épaisseur. Une cause occasionnelle continuée pendant quelque temps, détermine alors aisément le mal; il suffit, par exemple, de donner à manger au cheval de l'avoine très dure, du maïs surtout, comme c'est souvent le cas au Canada, des fèves rôlées, des pois ou d'autres alimens qui exigent une mastication longue, difficile. Et puis il faut encore bien distinguer; les poulains qui ont encore toutes leurs dents de lait ont souvent la partie du palais qui s'étend jusqu'aux gencives, moins sillonnée, moins élevée en forme de dos d'âne et débordant quelquefois les dents. Il ne faut pas confondre cet état de la voûte palatine avec le lampas, et il faut surtout bien se garder d'y pratiquer quelqu'opération que ce soit, alors-même que l'action de manger est gênée.

La connaissance des causes, nous rendra facile l'indication des moyens à employer pour guérir cette perturbation momentanée dans la santé de la membrane buccale.

Si les explications très simples que nous venons de donner ont été bien comprises, et nous l'espérons, nos lecteurs concevront sans peine toute la barbarie qu'il y a à sacrifier à l'ancienne coutume qui consiste à brûler le lampas!... Pratique absurde, barbare et tout-à-fait irraisonnée. — Que direz-vous lecteurs d'un homme ou d'une nourrice qui, voyant

que son enfant ou son nourrisson a la bouche inflammée par le travail de la dentition ou par l'usage d'alimens trop durs, lui appliqueraient un fer rouge sur le palais?... Et c'est cependant ce que vous faites et ce que vous avez fait pour la plus part, sinon tous, pour vos jeunes chevaux qui sont dans un cas semblable!... Réfléchissez-y je vous prie, raisonnez un peu, rendez vous compte judicieusement des motifs qui doivent vous déterminer à faire telle ou telle chose, et renoncez à cette coutume empirique, barbare et dont le bon effet ne peut-être attribué qu'à l'abstinence forcée que s'imposent les animaux sur lesquels on l'a pratiquée.

Ne perdez pas de vue non-plus que les jeunes chevaux ainsi maltraités deviennent souvent très-difficile à embocher et ne veulent plus se laisser regarder la bouche ou mettre un mors. Il est encore un autre moyen dont il faut vous abstenir et que les empiriques de village et même ceux des villes emploient dans ce cas. C'est la saignée au palais. Mais, indépendamment du danger qu'il y a à couper l'artère qui porte le sang au palais et aux lèvres, et que pour cette raison on nomme palato labiale, et d'avoir par conséquent une hémorrhagie très-difficile et parfois impossible à éviter, il arrive encore que l'animal avale une partie du sang écoulé, ce qui n'est jamais convenable; et puis, l'opérateur ne peut jamais estimer rigoureusement la quantité de sang retirée et par conséquent ne sait ce qu'il fait. — Une dernière considération, enfin, c'est que généralement, ces saignées pratiquées par des mains plus brutales qu'habiles, le sont à l'aide d'une corne de chamois ou de tous autres instrumens mous, qui déchire des tissus déjà malades au lieu de les inciser délicatement.

Qu'y a-t-il donc à faire dans ces cas, — le voici.

Si l'indisposition est due à l'âge du poulain et par conséquent de la nature de celles que nous avons dit plus haut qu'il ne faut pas confondre avec le lampas, quelques fomentations émollientes ou d'orge miellée et un régime adoucissant suffiront.

—Par formentation nous entendons toucher les parties malades avec un linge doux imbibé dans la décoction ou dans le mélange indiqué. Pour cela, un aide ouvre la bouche de l'animal et lui saisit la partie libre de la langue qu'il tient fortement sans cependant trop tirer à lui, et l'opérateur touche alors, légèrement et à plusieurs reprises la voûte du palais avec un linge souple ou une éponge imprégnée du médicament.

Ces moyens conviennent aussi aux jeunes chevaux qui font leurs dents, mais ici il faut y ajouter le régime sévère, plus d'avoine ou d'autres grains alors, de la farine d'orge en barbottage et dans de l'eau tiède si, comme cela a souvent lieu le mois de mai ou les commencements de juin, époques la plus habituelle de ces malaises sont froids et humides. Et enfin, si le régime ne suffit pas, une saignée ou deux, de deux pintes ou plus suivant la vigueur du sujet et faites aux jugulaires ou veines du cou, suffisent.

Nous avons passé en revue tous les points essentiels de notre sujet, nous savons comment il nomme et pourquoi.—Ce que c'est,—ce qui l'occasionne,—ce qui peut l'empêcher et enfin ce qu'il faut faire pour le guérir, terminons maintenant.

Je respecte trop ma profession, ma personne et la science, pour avoir jamais, dans une carrière déjà bien longue, condescendu à faire une saignée au palais et encore moins brûlé le Lampas. Et cependant j'ai eu à gouverner pendant douze ans ce que j'ai été Vétérinaire militaire en France, plus de six mille jeunes chevaux et j'en ai soigné bien davantage dans les plaines de la Bea-

ce et du pays Chartrain.

(Extrait pour le *Journal de l'Agriculture*, du manuscrit de *l'Almanach Vétérinaire* que l'auteur publiera cet automne.)

FELIX VOGELI.

INFLUENCE PERNICIEUSE DE L'EAU

ET DES ALIMENTS AQUEUX DANS L'ÉDUCATION, L'ENTRETIEN ET L'ENGRAISSEMENT DU BÉTAIL.

Un hippiatre a dit avec raison ; *L'étalon et la jument font le poulain, l'éleveur fait le cheval.* Cela est également vrai pour l'éducateur de bêtes bovines : vainement il choisira les reproducteurs les plus distingués, ses élèves ne pourront jamais atteindre au niveau des ascendants, si les soins hygiéniques et une alimentation convenable ne viennent pas aider au développement des qualités transmises en germe.

Pour être profitables, l'entretien et l'engraissement des bêtes adultes exigent les mêmes conditions ; dans l'intérêt du nourrisseur et de l'engraisseur, il faut que l'animal assimile la plus grande quantité possible d'éléments nutritifs renfermés dans les fourrages, afin de donner le maximum de lait, de force musculaire ou de viande et de graisse.

L'assimilation des matières alimentaires est proportionnelle à l'énergie des voies digestives : si les voies digestives sont relâchées par des aliments trop aqueux ou par un excès de boisson, il est évident qu'il y a perte car l'animal ne transforme en produits utiles qu'une faible partie de sa nourriture,

Les animaux ne boivent qu'à leur soif ; à cet égard, leur instinct est un guide sûr ; mais le nourrisseur maladroît les force à prendre plus d'eau

qu'il n'est utile pour une bonne digestion, en y mêlant des substances qu'ils appétent et les excitent à boire au delà de leurs besoins.

De nombreuses observations m'ont fait voir que cette faute est commise par la très-grande majorité des éleveurs, des nourrisseurs et des engraisseurs.

Je vais passer successivement en revue quelques exemples relatifs à l'éducation, à l'entretien et à l'engraissement des animaux d'espèce bovine, et les conséquences en découleront tout naturellement.

Les Vaches très-grandes laitières, c'est-à-dire celles qui donnent une sécrétion abondante en sérum, sont toujours de mauvaises nourrices. Cela se conçoit, veau absorbe une grande quantité de lait contenant peu de matières alibiles, et ces matières elles-mêmes ne peuvent subir qu'une assimilation incomplète, car elles sont noyées dans un liquide séreux qui débilite les voies digestives. L'animal se remplit, mais il ne se nourrit pas : il reste maigre, ses muscles n'arrivent jamais à leur développement normal, et il n'acquiert pas d'appétit à prendre la graisse, sa conformation ayant été viciée dès l'allaitement.

Cela devait être : l'estomac et le tube digestif se dilatent sous la pression de la masse alimentaire, ils prennent une ampleur démesurée et ils refoulent les poumons ; l'ampliation des organes respiratoires étant gênée, et les côtes fléchissant sous le poids des intestins, le thorax ne peut se développer et la poitrine reste toujours étroite.

Les éleveurs ne se contentent pas d'exciter, outre mesure, la lactation des vaches nourries par des aliments aqueux et de copieuses boissons ; que ces bêtes sont forcés de prendre en entier pour saisir quelques pinçées de farine : dès que le veau éprouve le besoin de manger, ils lui

donnent des farineux qui sont également noyés dans une masse d'eau : il va sans dire que, sous l'influence d'un semblable régime, le ventre se ballonne et la poitrine se rétrécit, il y a plus, les aliments sont consommés avec perte, le jeune animal ne pouvant digérer qu'une partie de ses rations. Il n'est pas besoin d'ajouter que la conformation d'une bête bovine élevée de cette manière est toujours defectueuse.

Les nourrisseurs de veaux de boucherie donnent seulement du lait : mais les plus habiles préfèrent la qualité à la quantité ; leurs animaux sont plus fins-gras et ils tombent mieux à l'abattoir. Si les vaches nourrices boivent avec excès, l'engraissement des élèves marche avec plus de lenteur, et il est souvent compromis par le relâchement des voies digestives.

Les bons éleveurs donnent à leur veaux des grains cuits ou concassés, et ils ne leur présentent que de l'eau pure pour toute boisson : si la vache est bonne laitière, le jeune animal ne boit pas, j'ai vu des veaux de 4 mois, qui, malgré des rations de foin et de séveroles, ne s'étaient jamais abreuvés qu'aux mamelles de leur nourrice ; leur conformation était excellente.

Il est bon de le dire, les bêtes bovines élevées de cette façon boivent toujours moins que les autres, et la nourriture leur profite beaucoup mieux.

Quand on veut faire des animaux de choix, il ne faut jamais exciter les élèves à boire pendant l'allaitement, et les mères ne doivent recevoir que de faibles rations d'aliments aqueux, ou du moins il est nécessaire de prendre les précautions que je vais signaler tout à l'heure en parlant de l'entretien des bêtes adultes.

Je l'ai toujours remarqué, au commencement du printemps, les veaux sont sujets à la diarrhée ; cela provient de la nourriture qu'ils reçoivent

les vaches ; à cette époque, les fourrages contiennent beaucoup d'eau : on peut obvier à cet inconvénient par un mélange avec des fourrages secs.

J'arrive actuellement à l'entretien des bêtes adultes :

Les bons éleveurs de l'Ouest ont toute l'année de la nourriture verte pour le bétail ; des plantes fourragères fauchées ou pâturées pendant la belle saison, des racines et des choux pendant l'hiver. Assurément ce régime vaut mieux que celui d'autrefois, car l'ancien mode consistait à empêcher le troupeau de crever de faim pendant six mois, et à le réparer, tant bien que mal, le reste de l'année. Il est facile de le comprendre, le bétail ne pouvait guère s'améliorer sous l'influence d'un semblable régime ; car on lui faisait subir un long carême, lequel était suivi d'un carnaval pas trop substantiel.

La culture alterne a heureusement changé cela : aujourd'hui les éleveurs habiles nourrissent bien leurs animaux toute l'année, et, comme je viens de le dire, ils ont constamment de la nourriture verte à leur disposition. L'éducation du bétail a donc été largement améliorée ; mais, en général, les cultivateurs ne retirent pas de leurs fourrages tout le bénéfice qu'ils en pourraient obtenir : ils ne savent pas distribuer d'une manière convenable les aliments et la boisson. Ceci a beaucoup plus d'importance qu'on ne le croit ; j'ai vu des étables composées d'animaux de même race, dans lesquelles on distribuait des rations égales en quantité et en valeur nutritive, et cependant il y avait une différence marquée dans l'état d'embonpoint de chaque troupeau.

Voici quel est le mode de pansage d'hiver chez les fermiers où les choux et les racines forment une partie notable de la nourriture du bétail.

Le repas du matin commence par une ration de foin de prairies naturelles ou artificielles ; lorsque cette ration

est consommée, les animaux sont conduits à l'abreuvoir ; on profite de leur absence momentanée pour distribuer les racines.

C'est une double faute qui entraîne parfois les plus graves inconvénients.

1o Les bêtes à cornes sont très-friandes de racines, elles savent qu'elles en trouveront dans leur crèche en revenant de l'abreuvoir ; alors, dès qu'elles ont satisfait leur soif, elles se précipitent vers l'étable et y arrivent ordinairement au galop. Dans ce cas, les chutes sont fort à craindre lorsque le terrain des cours est humide ou verglacé ; pour les vaches pleines, c'est un danger qui se renouvelle plusieurs fois par jour. Ce n'est pas tout ; qu'elle que soit la largeur de l'entrée, les vaches se heurtent contre les jambages de la porte, afin d'arriver plus vite à la nourriture qu'elles appètent ; et parfois le fœtus est frappé dans le sein de la mère. Si l'on ajoute à ces causes le refroidissement subit des organes internes par prompt absorption de racines froides, après un breuvage demi-glacé, on ne s'étonnera plus de la fréquence des accidents. En général, les avortements qui ont lieu pendant l'hiver ne sont pas dus à d'autres causes, et l'on se demande comment il n'y en a pas d'avantage.

2o Pourquoi mène-t-on les animaux à l'abreuvoir après la ration de fourrage sec ? est-ce pour les forcer à boire outre mesure ? C'est mal faire et mal raisonner, car on excite le bétail à prendre plus d'eau qu'il n'est utile pour une bonne digestion. En faisant cela, l'éleveur nuit à ses intérêts ; car si l'élément aqueux domine, l'assimilation des substances alibiles est moins complète, il éprouve donc une perte sur le produit net de ses fourrages. Conduisez le bétail à l'abreuvoir après la ration de choux ou de racines ; s'il boit peu ou s'il ne boit pas (le dernier fait arrive très-sou-

vent lorsque la nourriture verte est abondante, c'est qu'il ressent peu ou n'éprouve pas du tout le besoin de la soif. En agissant autrement, vous faussez ses instincts, vous le traitez mal, vous portez préjudice à vos intérêts.

C'est immédiatement après la cueillette que les betteraves renferment le plus de matière aqueuse; si, à ce moment, la ration de racines est forte, l'animal ne boira pas du tout, ou du moins, il ne prendra que la petite quantité d'eau nécessaire. Plus tard, lorsque les betteraves ont perdu une partie de leur eau de végétation, le bétail boira un peu plus; mais, dans ces cas, lui seul peut régler convenablement la dose de boisson que réclament les besoins de l'organisme.

Au mois de février dernier, j'ai visité deux étables d'élevage où le pansement se faisait d'après les deux systèmes: dans la première (mode ancien) les vaches recevaient (80 livres) de betteraves par jour, et le nourrisseur était étonné de leur amaigrissement avec une parreille dose; il l'avait augmentée peu à peu. L'éleveur attribuait l'état de ses animaux à la mauvaise qualité de l'eau de sa mare, qui, disait-il avait besoin d'être curée; il ne savait pas que les bêtes auraient pu se passer de l'abreuvoir, car elles trouvaient plus de 7 gallons d'eau dans leurs rations de betteraves.

Dans la seconde ferme où, cette année, suivant mes conseils, l'éleveur a fait conduire son troupeau à l'abreuvoir, après la ration de racines les vaches sont dans le meilleur état d'embonpoint: les jeunes bêtes ont le poil brillant et l'œil vif, le ventre a peu de volume, la poitrine a pris de l'ampleur, et les muscles sont bien développés.

Ceci me rappelle un veau, de pur sang, que je vendis à l'âge de 6 mois au premier Concours de la Société Agricole de l'Ouest, le 29 août

1855. Ce jeune animal, élevé en box avec la mère, n'avait jamais pris d'autre liquide que le lait de sa nourrice, quoiqu'il eût consommé des rations de foin et d'orge concassés. Il faisait très-chaud le jour de l'exhibition, on lui offrit de l'eau mais il ne savait comment s'y prendre pour se désaltérer; enfin il se mit à lapper comme un chien. Ce veau n'avait jamais été malade, sa conformation était excellente; le ventre avait acquis proportionnellement moins d'ampleur que la poitrine. J'ai revu cet animal il y a quelques mois, et l'on m'a dit qu'il avait toujours été très-bien portant. Le colon partiaire qui l'éleva croyait que, pour avoir de bons veaux, il fallait les faire boire sur la farine; il partageait l'opinion commune.

Les élèves doivent recevoir les aliments farineux à l'état sec ou légèrement humectés; on met à leur portée un vase plein d'eau pure; afin de ne pas les exciter à boire, alors ils n'en prennent qu'à leur soif.

D'après l'opinion commune, l'animal qui boit beaucoup se porte toujours mieux; cette erreur provient d'observations superficielles. Voici ce qui lui a donné lieu et l'a généralisée parmi les éleveurs:

Au printemps, les fourrages sont dans la première phase de leur végétation, ils n'ont point encore subi l'influence solaire; ils contiennent beaucoup d'eau; de plus, ils sont fréquemment trempés par la pluie. En cet état, ils donnent le flux de ventre aux animaux, qui, passant tout à coup de la nourriture sèche à la nourriture verte, sont violemment purgés et, par cela même, dépérissent au lieu de prendre de l'embonpoint. A cette époque, le bétail ne boit pas, et les éleveurs s'imaginent que c'est la cause de son malaise; ils devraient comprendre qu'il ne s'abreuve que trop.

Plus tard, les fourrages verts s'avancent vers la naturation; ils renfer-

ment plus de principes alibiles, le soleil leur a enlevé une grande partie de l'eau de végétation qui surabondait au printemps. Alors le bétail boit avec avidité : il le faut bien, deux causes l'y excitent : il répare les pertes occasionnées par la transpiration, et la nourriture ne possède plus assez d'éléments aqueux pour les fonctions digestives.

De ces faits mal observés, on tire la conséquence que le bon état des animaux provient de la quantité d'eau dont ils s'abreuvent.

Nous verrons dans un prochain numéro si le même régime serait avantageux pour les industries bœufière et fromagère.

L'AGRICULTURE ENSEIGNÉE

DANS NOS ÉCOLES PUBLIQUES.

L'importance qu'il y a pour le cultivateur de connaître la chimie agricole, pour cultiver habilement et avec succès, est trop évidente pour souffrir la discussion, mais en parlant de l'avantage qu'il y aurait de l'enseigner dans nos écoles publiques, comme branche d'études, l'on pourrait peut-être étonner quelques uns de nos amis de ces bonnes vieilles institutions, qui pourraient considérer cette proposition comme une innovation dans les études de la lecture, l'Épellation, l'Écriture, l'Arithmétique, la Grammaire et la Géographie. Règle générale, n'approuvez pas l'introduction des hautes branches d'études dans nos écoles de district, car je suis porté à croire qu'elles tendent à nuire aux études primaires qui semblent leur être appropriées. Mais si nous considérons qu'une si grande partie de la population puise son éducation dans ces écoles, et qu'un si grand nombre des élèves deviennent cultivateurs, n'est-il pas juste qu'ils y apprennent les princi-

pes qui doivent les guider dans leur profession future ? Si les cultivateurs avaient reçu quelques notions de chimie agricole lorsqu'ils fréquentaient les écoles, ils seraient plus portés à lire nos journaux agricoles. S'ils ne comprennent pas les termes et les lois de la science, les raisonnements fondés sur eux leur paraîtront vagues et confus ; il faut donc que la chimie agricole fasse partie de leurs premières études, et qu'ils en comprennent bien les principes pour s'en servir au besoin.

Il est heureux de voir que maintenant les instituteurs, comme classe, commencent à l'enseigner dans nos écoles, mais il y en a bien peu qui le font. Il serait à désirer que MM. les Inspecteurs d'écoles vissent à ce que cette branche, indispensable à nos cultivateurs, fût enseignée dans les écoles. Les instituteurs qui ne l'ont pas étudiée, pourraient le faire en l'enseignant aux enfants.

Il ne s'agit pas seulement pour bien cultiver de savoir labourer et semer ; il faut connaître les moyens de produire beaucoup, dépenser peu, et ne pas épuiser le sol. Il faut savoir quel est le sol qui convient à telle récolte, quels sont les engrais qui lui conviennent &c.

T. G.

Manière de Traire les Vaches.

Ce sujet est d'une si haute importance que nous croyons à propos d'en dire un mot ; il faut d'abord savoir comment les traire, et ensuite quand les traire.

Manière de les traire. Il est étonnant de voir le mal causé à une vache que l'on n'a pas bien traité.

1o. Si l'on n'a pas soin de bien traire une vache, la sécrétion du lait diminue graduellement et à proportion de la quantité laissée dans le pis de la vache. C'est un fait bien éta-

bli, et il est facile de s'en rendre compte. La nature ne crée rien en vain, et la sécrétion du lait dans la vache suffit seule à cette perte journalière ; le lait laissé dans le pis retourne d'où il vient, et la prochaine fois que l'on traite la vache, la quantité est diminuée d'autant. Il y a une autre raison pour laquelle chaque goutte de lait doit être trait, c'est que le dernier est deux fois plus riche que le premier et conséquemment la perte est non-seulement égale mais double. Soit On doit traiter la vache avec habileté et tendresse, car si on la maltraite, elle s'y refusera. Prenez le trayon dans votre main, l'entourant graduellement de vos doigts, en le serrant plus du bas que du haut, sans cependant le tenir trop serré : la main touche au pis, on la descend doucement jusqu'au bout du trayon.

Avec un peu de pratique on parvient à traire une vache rapidement et facilement. Il n'y a pas besoin de dire qu'il faut toujours se laver les mains avant, ainsi que le pis de la vache, il faut le faire.

Quand il faut traire une vache. La pratique générale est de les traire deux fois par jour vers les cinq heures du matin et à la même heure de l'après midi, laissant ainsi 12 heures de temps pour la sécrétion du lait. Quelques uns disent qu'il faut la traire trois fois par jour en été, parcequ'elle vient de vêler, et qu'elle à beaucoup de lait, et que ça augmente la quantité du lait. Quelques uns même recommandent de la traire quatre fois. Ceci peut-être mieux, mais il faut qu'elle soit nourrie en proportion, car au lieu d'augmenter la quantité du lait diminuerait en automne et en hiver. *Agr. Agricultrice.*

CORRESPONDANCE

Horticulture et Arboriculture

A Messieurs les Éditeurs du Journal de l'Agriculteur.

MESSEURS,

Permettez-moi de réclamer de votre obligeance une demi page environ de votre journal pour signaler au public la venue en Canada d'un Horticulteur et arboriculteur français porteur de diplômes réguliers et qui a amené avec lui une belle collection de fleurs et d'arbres fruitiers.

M. P. Martin, (c'est le nom de mon compatriote) est dans l'intention de fonder ici une agence qui mette le public à même de se procurer en toutes saisons et par des envois faits régulièrement, tout ce qui pourra paraître utile et agréable. En attendant, il a apporté indépendamment de ses fleurs et de ses arbres, tous greffés sur cognassiers afin qu'ils puissent résister aux froids de nos climats, une variété de pois, dits fleurs des pois, à gousses longues et d'un rendement prodigieux, 30 pour 1. — Une pomme de terre succulente et très volumineuse rendant 18 pour 1, et une variété d'épinards pommés, portant à leur centre une excoisance analogue à celle du choit-fleur.

Au moment où votre prochain numéro paraîtra, M. P. Martin sera à Québec, mais toutes les personnes qui désireraient avoir un catalogue pourront s'en procurer un en s'adressant à moi et quand elles auront fait leur choix, elles seront servies dans le plus bref délai.

M. P. Martin veut se faire une clientèle en Canada, et y revenir tous les ans, cette détermination est une garantie du soin qu'il apportera dans le choix des objets qui lui

ront demandés.

Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance des sentiments affectueux de votre bien dévoué Collaborateur.

F. VOGELI.

Variétés.

DRESSAGE DES CHEVAUX.—L'attente de la révélation du fameux dompteur américain, donne un intérêt d'actualité à tout ce qui se rattache au dressage immédiat des chevaux.—C'est pourquoi nous extrayons d'un article publié par le *Journal de Seine-et-Marne* le passage suivant :

“ La tête du cheval est attachée à l'extrémité de la partie antérieure de la colonne vertébrale qui représente l'encolure, par des liens et muscles qui, se contractant par la volonté de l'animal, relèvent ou abaissent la tête. Or, un léger frôlement répété, exercé par la main de l'homme sur ces muscles, exactement sur le sommet de la tête entre les oreilles, et sur l'espace qui relie la tête à l'encolure, amène aussitôt le relâchement de ces muscles et c'est alors plaisir de voir le cheval le plus vigoureux, le plus irascible, le plus fongueux, allonger aussitôt l'encolure, baisser la tête, avancer les épaules, céder de partout, et cela avec une sorte de volupté.

“ Cette exercice du frôlement des doigts sur la nuque doit être pratiqué pendant dix à quinze minutes et deux ou trois fois par jour ; alors le cheval attelé ou monté sera à tout jamais votre très-humble serviteur.

“ Le fait que je signale, et qui est de la plus grande importance, peut être vérifié par chacun et à la minute même.”

DU CERFEUIL BULBEUX COMME PLANTE POTAGÈRE.—Le cerfeuil bulbeux n'est pas une plante nouvelle en Europe ; elle est utilisée en Russie et en Allemagne depuis un temps im-

mémorial, et des ouvrages publiés il y a plus de cent ans en font mention. Plusieurs journaux en ont déjà maintes fois signalé les avantages. Mais ce qui est nouveau, ce qui ne date pour ainsi dire que d'hier, c'est la transformation complète qu'une culture intelligente a fait subir à ce végétal, jusqu'ici exclu de nos potagers à cause de l'insignifiance de ses produits. Ainsi on est parvenu, non pas seulement à obtenir des tubercules de la grosseur d'un très-beau navet, mais à y développer une saveur et des qualités que la plante sauvage est loin de posséder. Nouvel exemple du parti que l'art du jardinier parvient à tirer d'une soule de plantes qui, à l'état de nature, n'offrent à l'homme que peu ou point de ressources alimentaires. M. Payen qui a analysé les tubercules du cerfeuil bulbeux, a reconnu qu'ils contiennent plus de principes nutritifs (fécules et matières grasses) que la pomme de terre, et que même, sous ce rapport, ils sont supérieurs à toutes les racines comestibles. Ils se distinguent en outre par un arôme et par une saveur *sui generis* très caractérisés. Voilà donc un légume de plus à ajouter définitivement à la longue liste que nous avons déjà, liste qui, malgré sa longueur, est cependant loin d'être close. Quand on réfléchit en effet que la plupart des fruits et des légumes qui paraissent aujourd'hui sur les tables les plus modestes étaient, il y a deux siècles, ou totalement inconnus, ou d'une excessive rareté, ou d'une infériorité incroyable, et que l'on songe en même temps à l'énorme quantité de végétaux qui croissent spontanément dans les campagnes et attendent, inutiles ou nuisibles, que l'industrie humaine ait l'idée et le loisir de s'occuper de leur régénération, on voit que nous ne sommes guère plus avancés dans la domestication des espèces végétales que dans celle des animaux.

AUX PRISEURS. — Les adversaires les plus acharnés du tabac à fumer, tabac dont on a démontré l'innocuité se livrent, pour la plupart, à une habitude bien autrement dangereuse : à l'usage du tabac à priser. Il n'est pas difficile d'expliquer quelles fâcheuses conséquences peut produire un cautère de tous les instants, qui ne cesse d'irriter et de manger les membranes des fosses nasales. En attendant, signalons les singuliers et funestes effets produits par l'emploi du plomb dont on se sert presque toujours pour envelopper ou pour renfermer le tabac en poudre.

Le Docteur Meyer a constaté quatre cas d'empoisonnement de cette nature ; "1o paralysie plus ou moins complète des extenseurs de l'avant-bras ; 2o projection des os du métacarpe ; 3o teint pâle jaunâtre. Dans trois cas, des coliques ont précédé la paralysie ; il n'y en a pas eu chez le quatrième malade. Dans trois autres cas, la paralysie affectait surtout l'extenseur commun des doigts : dans le quatrième, c'était le deltoïde. L'analyse a attesté la présence du plomb dans le tabac que prenaient ces quatre malades ; elle a démontré que, dans les tabacs enveloppés de feuilles de plomb, il se formait de l'oxyde de plomb, dans la proportion de 0,78 à 1,78 pour cent.

GUÉRISON DU PANARIS. — Nous donnons ci-dessous une recette qui va bien contrarier les bonnes femmes et les attaquer dans leurs croyances les plus chères. Adieu aux oignons cuits au four et appliqués brûlants sur les *maux blancs* des doigts ! Adieu aux bains de vin chaud et aux emplâtres d'onguent de la mère ! Comme dit Sganarelle, nous avons bien changé tout cela.

Voici, à l'égard du panaris, ce qu'enseigne M. Guignier, professeur agrégé à la Faculté de médecine, dans le *Bulletin de thérapeutique*, dirigé avec tant de talent par M. le docteur Emile Debout ;

Lorsque la douleur est déclarée depuis quelques heures seulement, on mouille légèrement toute la surface rouge et douloureuse, de manière à dépasser un peu les limites de la coloration rosée, et on promène lentement sur ce point un crayon de nitrate d'argent. L'opération doit être continuée une minute au moins jusqu'à ce que l'épiderme prenne une coloration brunâtre. On laisse sécher sur place la gouttelette du liquide qui a servi à mouiller la surface cautérisée, et qui est devenu une solution concentrée de nitrate d'argent. Elle achève la cautérisation et consolide le succès de l'opération. La peau fortement brunie, ne tarde pas au bout de quelques heures, à prendre une belle teinte noire, comme carbonnée, et, à partir de ce moment la guérison est définitive. Au bout de quelques jours, l'épiderme cautérisé s'écaille et il ne reste aucune trace de la maladie.

Cette opération, pratiquée dès le début du panaris, en arrête immédiatement le développement sans causer de douleur, et les personnes sujettes à cette affection, qui une première fois ont constaté l'action bienfaisante du nitrate d'argent ainsi appliqué, ne manquent pas d'y recourir de nouveau, dès que la douleur annonce l'invasion d'un nouveau panaris. Il n'en est pas tout-à-fait ainsi quand le panaris dure depuis un certain temps et que la douleur est devenu pulsative. Immédiatement après la cautérisation, la douleur devient intolérable ; mais au bout de quelques heures elle se calme bientôt et elle cesse tout-à-fait à moins qu'il n'y ait un commencement de suppuration.

Dans ce dernier cas même, si la guérison n'est pas obtenue aussi rapidement, au moins le panaris est-il arrêté dans sa marche. La douleur devient beaucoup plus supportable, et il est certain que la guérison arrive beaucoup plus tôt.

Marché Bonsecours.**PRIX DES DENRÉES.**

	1er mai 1858.	
	s. d.	s. d.
Farine par quintal...	11 0	à 11 6
Farine d'Avoine do..	11 6	12 0
Blé-d'Inde do..	0 0	0 0

GRAIN.

Blé par minot.....	5 0	5 6
Orge do	2 6	2 9
Pois do	3 9	4 0
Avoine do	2 0	2 1
Sarasin do	2 0	2 3
Blé-d'Inde do	1 0	4 6
Seigle do	0 0	0 0
Lin do	6 6	7 0
Mil do	8 0	9 0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindons vieux "couple..	7 0	7 6
Dindons jeunes, do ..	0 0	0 0
Oies do ..	4 0	4 6
Canards do ..	4 0	4 6
Do sauvages do ..	2 6	3 0
Volailles do ..	2 6	3 0
Poulets do ..	0 0	0 0
Perdrix do ..	0 0	0 0
Lièvres do ..	0 0	0 0

VIANDES.

Bœuf par livre.....	0 4	0 9
Lard do	0 6	0 7
Mouton par quartier..	5 0	8 9
Agneau do	3 0	4 0
Veau do ...	5 0	15 0
Bœuf par 100 livres..	35 0	45 0
Lard frais do ...	37 6	38 9

PRODUITS DE LA LAITERIE.

Beurre frais par livre.	1 0	1 3
" salé do ...	0 7½	0 8½
Fromage do ...	0 0	0 0

VÉGÉTAUX.

Fèves amér. par minot	0 0	0 0
" canadiennes do.	7 6	8 0
Patates par poches...	4 3	5 0
Navets do	0 0	0 0
Oignons par tresse...	0 0	0 0

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'érable par liv.	0 4½	0 5
Miel do ...	0 0	0 0

DIVERS.

Lard frais par livre..	0 5½	0 6
Enfs frais par douz..	0 6	0 6½
Plie par livre.....	0 4	0 0
Morue fraîche par liv.	0 2½	0 3
Pommes, par quart...	10 0	20 0
Oranges, par boîte...	29 0	22 6

RAPPORT METEOROLOGIQUE. MENSUEL.

March 1858.

BAROMÈTRE.

Hauteur moyenne du baromètre, ramenée à la température de.....	29° 29 801
Hauteur maximum le 13.....	30° 361
Hauteur minima le 20.....	29° 801
Différence entre les extrêmes.	1° 340

TIERMOMÈTRE.

Température moyenne du mois	23° 52
Température maxima le 31.	-
au-dessous de zéro.....	21° 0
Température minima le 13.	83° 3
Différence entre les extrêmes.	69° 6
Moyenne de l'humidité.....	789
Intensité maxima des rayons solaires.....	800
Température due à la radiation terrestre, au-dessous de zéro	22
Somme de l'évaporation en pouces.....	-
Pluie tombée pendant 3 jour, au montant de 0,285 pouces pendant 19 heures.....	-
Neige tombée en 8 jours, se montant à 1,420 pouces, il a neigé 20 heures et 45 minutes.....	-
pendant 4 jours.....	-
Vent dominant O. par N.....	-
Vent le plus rare N.....	-
Vent violent le 22—Vitesse à l'heure en miles.....	28 m. 65
Vitesse du vent, nulle le 28..	0 25
Ozone en moyenne quantité..	-
Aurore boréale visible pendant 4 soirs.....	-
Eclipse du soleil à cause des nuages.....	-

AUX CULTIVATEURS!

Les SOUSSIGNES offrent en vente

750 Barils } de Plâtre d'engrais de la Nouvelle-
1000 Sacs } Ecoose.

L'avantage d'acheter des sacs au lieu de barils sera évidente si l'on veut se rappeler que ce dernier contient 230 lbs et coûte 6s 3d, tandis que le sac, contenant 200 lbs. se vend 6s, avec un gain de coton sans couture valant 1s. 4d., y compris.

LYMAN, SAVAGE & Cie.

226, Rue St. Paul,

(Successors de W. Lyman & Cie.)

1er avril, 1858.

L'APPAREIL AUBIN

SUR LE

Gaz d'Eclairage.

Pour les Maisons privées, les Magasins, les Manufactures, les Moulins à Scie, les Phares, les Hôtels, les Collèges, les Villages et les Villes.

Breveté pour le Canada

Le 10 Décembre 1858.

Breveté aussi en Angleterre, au Etats-Unis et en France.

Cet appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au No. 143, rue Craig, à Montréal), s'adapte très-rapidement dans les Etablissements Privés et Publics, comme on peut le voir par les certificats et articles de journaux en la possession du Soussigné.

C'est l'Appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus effectif qui ait encore été inventé. Il s'adapte à tous les climats et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé par le froid, et qu'il extrait le gaz de toutes les substances qui le contiennent, comme la Scieure de Bois, la Résine, la Houille, la Graisse, les Os, l'Huile, le pain de Suif ou de Graisse, produit

LA LUMIERE ARTIFICIELLE

la plus économique et la plus agréable que l'on connaisse.

Il a obtenu la MÉDAILLE D'OR de l'Institut Américain et des prix partout où il a été exposé.

Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet, s'adresser à

E. BEAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada,

Rue Craig, No. 145, chez M. Garth.

L'HEROINE

DE

CHATEAUGUAY.

EPISODE DE LA GUERRE DE 1813

PAR

H. E. Chevalier

PRIX.—30 SOUS.

A VENDRE ICI.

A V I S

AUX

CULTIVATEURS

L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du Comté de Montréal continue d'assurer les propriétés des Cultivateurs et autres semblables à 5/7 par £100 pour trois ans, avec un billet de prime de cinq louis par cent louis d'assurés, pour être cotisé au besoin et suivant les pertes et les dépenses de la Compagnie.

Le montant assuré maintenant excède DEUX MILLIONS DE PIASTRES

2,000,000 Piastres.

S'adresser au bureau, No 1, rue St. Sacrement Montréal ou aux Directeurs soussignés

- MM. Edward Quin, Président. Longue-Pointe.
- Joseph Laporte, Pointe-aux-Trembles.
- Eustache Prudhomme; Côteau St-Pierre.
- Walter Benny, Montréal.
- Benj. Comte, do
- P. Malot, Belœil.
- M. F. Valois, Pointe-Chaire.
- Léopold Desrosiers, Berthier.
- Wm. Bon, St.-Laurent.

P. L. LE TOURNEUX,

Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 12 janv. 1858.

LIVRES

BON MARCHÉ.



Pharmacie du Dr. Picault,
42, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture ; dédié aux maisons d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada, par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 82 pages. Broché 0 4 0

LES VEILLES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique. Par Fra. M. F. Osmey. 1. vol. in-12 de 162 pages broché. 0 7 6

LE PARFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salveragus 1 vol. in-12 de 168 pages. 0 7 6

LE VÉRIFIABLE et parfait Bouvier moderne, contenant l'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1 vol, in-12 de 172 pages, broché. 0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures,

En vente chez

DRAUCHEMIN & PAYETTE.

127, Rue St.-Paul

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouveront tout ce qui leur faut pour leurs bureaux : tel que Registres, Tables d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de Reçu et de Saldo. Tel que le nouvel avenement à la loi l'exige. 12

ON trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

— AUSSI —

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault père et fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à Patente française, etc.

Septembre 1857. 12



LIVRES NOUVEAUX.

ABRÉGÉ DE

L'HISTOIRE DU CANADA.

à l'usage des maisons d'éducation

PAR

F. X. GARNEAU

1 vol. in-12, relié 18s. 0/1. des.

En vente chez

DRAUCHEMIN & PAYETTE.

Sept. 1857. 12

J. LEDUC,

ANCIEN AGENT DE L. RENAUD & FRÈRE,

MONTREAL,

MARCHAND A COMMISSION ET COURTIER,

CHICAGO, ILL.,

Bureau :—No. 6, Rue Dearborn.

Mars 1858. 12

TRES-RECOMMANDABLE.

LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très avantageusement par le plus complet et le plus grand assortiment de

Livres d'Agriculture et autres,

Papeteries,

Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de nos Marchandises font concurrence aux autres maisons.

J.-B. ROLLAND.

Septembre 1867.



AUX CULTIVATEURS!

PIERRE DUFRESNE,

FABRICANT DE CHAUSSURES,

A BON MARCHÉ,

EN GROS ET EN DETAIL

NO. 123.

Côté des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,

ATTENTION DE LA PETITE BOITE ROUGE.

Septembre 1867



INFIRMERIE-VÉTÉRINAIRE

DU

DR. FELIX VOGELI

Médecin Vétérinaire breveté des Ecoles de France, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'armée française. Guérison prompte et radicale de toutes les maladies curables des chevaux et du bétail, 11, rue Bonsecours, Hôtel du Peuple, Montréal. Commission pour l'achat et la vente des chevaux.

Octobre 1857.

THOMAS COUILLARD,

IMPORTATEUR,

No. 167, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Économie rurale, tels que Bêches, Râteaux, Faux, Paucilles, Pelles, Socs de Charrues, Fourches, Houes, Sarcloirs, Rots, etc.

—AUSI—

Chaudières à Sucre et à Potasse, Poêles de toutes sortes, Fourneaux avec Chaudières, toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

Quincallerie.

Nov. 1857.

AVIS A NOS CONFRÈRES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.—Nous sommes heureux de voir que les articles de notre Journal méritent quelquefois les honneurs de la reproduction dans leurs colonnes. Cela sert puissamment à la diffusion des idées que nous nous efforçons de propager, et nous remercions bien sincèrement nos confrères; mais, nous serions heureux s'ils voulaient bien nous payer des peines et des soins que notre publication nous coûte, en indiquant la source de leurs citations et en nommant notre Journal. Nous espérons que notre prière sera entendue.



Bureau d'Agriculture et de statistiques

Toronto, 28 juillet 1857.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL a bien voulu approuver le mode de distribution du **FONDS POUR L'AMELIORATION DES TERRES** prescrit par l'Ordre en Conseil publié ci-dessous, dans l'espoir d'arriver par là à un emploi judicieux et économique de ce fonds.

Le premier fonctionnaire de chaque municipalité recevra du Département une circulaire, donnant le chiffre de la somme mise à la disposition de la Municipalité.

Comme la saison la plus propice de l'année pour procéder aux améliorations auxquelles le fonds est destiné est proche, on recommande de faire aussitôt que possible les apprêts pour l'allocation de cet argent.

L'Ordre en Conseil est comme suit :

Il est ordonné que le Fonds provenant de la vente des terres dans chaque commune particulière ou dans tout autre Municipalité, pouvant être employé à l'usage du fonds formé en vertu de l'article 14 de la loi 16 Viet, ch. 159, et n'ayant pas encore reçu de destination, soit employé à la construction, à l'entretien, aux réparations ou à l'amélioration des routes ou ponts dans chacune de ces Communes ou autres Municipalités, respectivement, et soit, dans ce but, réparti et disposé par l'intermédiaire du Conseil Municipal de chacune de ces Communes ou Municipalités. Chacun de ces Conseils devra envoyer un rapport au bureau d'Agriculture, relativement au mode de dépenser cet argent, le **PREMIER JOUR DE JANVIER ET DE JUILLET** de chaque année, et en tout autre temps dans le délai du dix jour après en avoir reçu l'ordre du Département.

(Certifié)

W. H. LEE,

G. C. E.

P. M. VANKOUGHNET,

Ministre de l'Agriculture.



Bureau d'Agriculture et de statistiques.

Toronto, 25 Juillet 1856.

Aux Emigrants et autres Personnes cherchant des Terres à Coloniser.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL a ouvert dernièrement **TROIS GRANDES LIGNES DE CHEMIN**, sur le point d'être terminées, et a fait arpenter et préparer pour la colonisation les terres traversées par ces routes ou situées dans leur voisinage immédiat.

Les routes telles qu'elles sont désignées par les agents du gouvernement envoyés respectivement dans ces localités pour donner des renseignements aux colons, sont connues sous les noms de "**CHEMIN DE L'OUTAOUAIS** et **D'OPEONGO**," "**CHEMIN D'ADDINGTON** et **CHEMIN D'HASTINGS**."

Le Chemin d'Outaouais et d'opeongo

commence à un point sur la rivière de l'Outaouais connu sous le nom de **FERRALL**, un peu au-dessus du confluent **Bonne Châte**, et se dirige vers l'Ouest, passant dans la partie septentrionale du comté de **Renfrew**.

L'administration compte relier ce chemin à une ligne projetée, connue sous le nom de "**Ligne de Bells**," conduisant au lac **Muskako** et au lac **Huron** par un embranchement qui partira de la route d'Opeongo, dans la commune de **Bruduell**, à une distance d'environ 53 milles de la **Rivière Outaouais** formant avec la ligne de **Bell** un grand chemin ou artère principale de l'Outaouais au lac **Muskako**, d'une longueur de 171 milles passant dans le cœur du territoire de l'Outaouais et de celui de **Huron**, et ouvrant à la colonisation une contrée aussi riche que vaste.

Ce chemin, et le pays qu'il traverse, à présent ouvert à la colonisation, sont d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à **M.**

J. P. French, résidant au Mont Saint Patrice près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à quelques milles des terres à concéder. Pour arriver à la contrée dont M. French à l'administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Ontarienais jusqu'à un lieu nommé le Point-Bonne Chêne, de là par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont-Saint-Patrice.

La route d'Addington

commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint's Mills, dans Kaladar, se dirige presque en droite ligne vers le nord jusqu'à la Rivière de Madawaska, à une distance de 35 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Ontarienais et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à cause de ses fonctions vient d'établir sa résidence dans le village de FLINT'S MILLS. On a déjà accepté et disposé pour la colonisation cinq Townships d'un terrain supérieur dans les limites de cette agence et situés au nord du Lac Massanoka, s'étendant jusqu'à la rivière de Madawaska. Ces townships sont nommés respectivement Abinger, Danbigh, Ashley, Ellingham, Anglesea et Barrie.

La route directe pour arriver à cette contrée part de KINGSTON dans le Haut-Canada, de là jusqu'à NAPANEE, par terre ou par eau, et ensuite vers le nord jusqu'au Township de Kaladar dans le village de FLINT'S MILLS où réside M. Perry.

Le Chemin d'Hastings

presque parallèle à celui d'Addington, en est éloigné d'environ 32 milles en allant vers l'Ouest. Ce chemin commence dans le nord du comté d'Hastings et se dirigeant presque en droite ligne vers le nord, rencontre à une distance de 71 milles la ROUTE DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO avec ses embranchements.

M. M. P. Hays, résidant dans le village d'Hastings, dernièrement appelé Madoc, à environ 28 milles nord de la Commune de Belleville, est l'agent du gouvernement pour ce district. Le chemin entre ces divers points est en bon état. La terre à concéder par la Couronne dans cette agence s'étend de 15 à 70 milles au nord du village d'Hastings. Le chemin qui traverse cette vaste campagne est praticable sur une longueur de 40 mille et le sera bientôt jusqu'à

30 milles plus loin, de sorte que les colons peuvent s'y rendre ou en revenir sans difficulté, trouver de plus un marché pour leurs produits et toutes les facilités pour le transport de leurs provisions, qu'ils trouveront en abondance dans le village d'Hastings, où réside l'agent du gouvernement.

La route la plus directe pour se rendre dans ce district, à présent accessible, part de KINGSTON, dans le Haut-Canada, de là par bateau-à-vapeur au haut de la Baie Quinté jusqu'à Belleville, à une distance de 56 milles, et ensuite par un bon chemin de 28 milles jusqu'à Hastings.

Dans le but de faciliter la colonisation du pays et de pourvoir à l'entretien des routes déjà ouvertes, le gouvernement a permis des concessions de terres gratuites, le long de ces routes, n'excédant pas CENT ACRES chacune, et faites sur demande aux agents locaux dans ces

CONDITIONS :

Le colon sera âgé de dix-huit ans au moins.

Il prendra possession du terrain qui lui aura été alloué dans le délai d'un mois et mettra en culture dans les quatre premières années au moins douze acres de terre. Il construira une maison (d'un moins 20 pieds de long sur 18 de large,) et résidera sur sa femme jusqu'à ce que les conditions de la concession aient été remplies. Alors seulement il aura le droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à ces terres et préférant résider ensemble, seront exemptes de l'obligation d'élever une maison et de résider sur chacun de leurs lots (à l'exception de celui où elles s'établiront), pourvu toutefois qu'elles aient défriché l'étendu de terre spécifiée sur chacun de ces lots. Faute de se conformer à ces conditions, on cessera d'avoir droit à la terre concédée, et elle sera vendue ou donnée à un autre.

Les chemins ayant été ouverts par le gouvernement, les colons seront requis de les tenir en bon état.

Les agents locaux dont les noms et lieux de résidence ont été déjà donnés, fourniront au colon tous les renseignements désirables.

LA MAISON EN TRONC, que le gouvernement veut voir élevée sur chaque terre concédée peut être construite en quatre jours par cinq hommes. Les voisins se font généralement un devoir d'aider les nouveaux colons à construire ces cabanes sans rétribution, et en ce cas, les frais de construction sont très peu de chose. Les toits peuvent

être recouverts d'écorce et les espaces entre les troncs remplis avec de la terre délayée et ensuite blanchie. On obtient une habitation convenable propre et aussi chaude qu'une maison en pierre.

Les terres mises à la disposition du colon se trouvent dans des parties du Haut-Canada, dont le climat et le sol paraissent d'obtenir d'abondantes récoltes de blé d'hiver, d'excellente qualité et de bon poids, ainsi que tous les autres produits de fermes obtenus dans les meilleures parties de la Province et les plus anciennement cultivées.

Natuellement, dans une campagne si vaste, il se rencontre plusieurs qualités de terrains, et certaines parties offrent un sol bien supérieur à d'autres; mais les bonnes qualités dominent. Les terres longeant les trois routes dont il a été question sont à peu près semblables pour la qualité et la nature du sol, et couvertes de toute espèce de bois, les uns de bois dur, d'autres du gros sapin.

L'eau destinée aux usages domestiques est partout très abondante, et il se trouve en divers lieux des cours d'eau et des chutes qu'on pourrait utiliser pour les fabriques.

Les terres bien boisées sont presque toujours les meilleures. Les cendres de trois années—bien soignées et protégées contre l'humidité.—donneront un baril de potasse valant de 6 à 7 louis. Le capital nécessaire pour faire de la potasse n'est pas considérable et le procédé est à la fois simple et facilement compris.

La dépense encourue pour défricher et enlever des terres bien boisées—évaluant le prix du travail au plus haut chiffre—est d'environ QUATRE LOUIS par acre, somme que la première récolte de blé produira presque. Quant aux barres de barrières, on les trouvera en abondance sur ces terres.

De cette façon, un colon possédant un capital de 25 à 30 louis, selon le nombre de personnes de sa famille, peut se trouver bientôt à l'aise et retirer un magnifique revenu de ses premières avances. Quant à l'homme seul, capable de travailler et porté de bonne volonté, il ne lui faut guère d'autre capital que son propre bras armé d'une hache. Il peut consacrer une partie de l'année au défrichement de sa terre, et employer les autres saisons à travailler dans les scieries de bois où il trouvera un salaire libéral.

Le climat de cette partie du pays est essentiellement bon. La neige ne tombe jamais en assez grande abondance pour empêcher les communications et, au contraire, elle permet au fermier de charrier son bois de chauffage de la forêt à sa maison pour sa provision de l'hiver prochain, de porter ses produits au marché et de faire ses provisions pour les jours à venir. Cette neige qui recouvre le pays en entier sert non-seulement

à faciliter les communications, mais elle fertilise aussi le sol.

Dans toutes les localités dont il est question le colon trouvera toujours un bon marché pour le surplus de ses produits, car les nombreux établissements de bois épars dans ces pays, consomment en très grandes quantités les produits des fermes de toute espèce.

Au taux des progrès faits par le Haut-Canada pendant les dix dernières années, la valeur des propriétés double en moyenne chaque dix ans, sans parler des améliorations qui peuvent être faites par les colons.

Dans plusieurs comtés la valeur des terres livrées à la colonisation a quintuplé dans la même période, mais en moyenne, selon les statistiques du Haut-Canada, la valeur des propriétés double tous les dix ans et ce n'est pas trop d'espérer que ce taux se maintiendra encore pendant plusieurs années.

Les campagnes dont l'accès est facilité par ces chemins sont toutes voisines de la partie méridionale de la grande région de l'Outaouais, ou comprises dans cette contrée s'étendant le long des lacs Huron et Nipissing et de la Rivière de l'Outaouais—pays immense dont les ressources demandent à présent et obtiendront rapidement le plus vaste développement.

LA CONTREE DE L'OUTAOUAIS, située au sud du lac Nipissing et de la grande Rivière de l'Outaouais et renfermant la plus grande partie des terres livrées à la colonisation, pourrait nourrir au besoin une population de huit millions d'habitants, et devient l'objet de l'attention générale à mesure que se remplissent les parties les plus occidentales du Canada.

Le Parlement du Canada a pendant sa dernière session octroyé une chartre à une compagnie pour la construction d'un chemin de fer, passant à travers ce pays de l'Outaouais, des bords du lac Huron jusqu'à la ville de l'Outaouais, et de là se dirigeant vers l'Est. On a de plus commandé à étudier la Rivière de l'Outaouais avec le pays qui l'avoiisine. Ces études, qui seront terminées dans le courant de l'année, ont pour but de s'assurer s'il est possible de rendre la rivière de l'Outaouais navigable et par quels moyens on pourrait le relier au lac Huron de manière à permettre aux bâtiments de se rendre par cette route abrégée des eaux les plus occidentales dans celle du Saint-Laurent et de l'Océan. S'il est fait allusion à ces travaux projetés, c'est pour faire voir que l'attention du gouvernement, du parlement et du peuple du Canada s'est tournée vers cette partie importante de la Province.

P. M. VANKOUGHUET.

Ministre de l'Agriculture.

Novembre 1857.